



**TOURNOI QUALIFICATIF
CHAMPIONNAT DE FRANCE
FETE DES JEUNES
M15 individuel et M17 individuel et équipe
Fleuret, Epée, Sabre**

Samedi 12 et Dimanche 13 Juin 2021

FLEURET	EPEE	SABRE
DIJON Gymnase Jean Marion Complexe Sportif Epirey Allée, Rue Marius Chanteur 21000 Dijon Tel : 06 72 53 90 54	MACON Salle d'Armes Complexe Sportif des Saugeraies 195 Allée René Cassin 71000 Mâcon Tel : 06 09 16 78 91 Présence d'une buvette	DIJON Complexe Sportif du Grand Dijon 24 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire



Règlement de la compétition

ART 1 : Le règlement en vigueur est celui du règlement sportif de la F. F. E.

ART 2 : Un Directoire Technique sera constitué sur place et tranchera tous les cas litigieux.

ART 3 : Le club devra amener un arbitre compétent, à partir de 4 tireurs du même club engagés sur la même journée. Ces arbitres resteront à la disposition du directoire technique pendant toute la durée de la compétition. Ils seront indemnisés selon le barème fédéral.

ART 4 : Les vainqueurs se verront remettre une coupe ou médaille.

ART 5 : Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent

ART 6 : La compétition est sélective pour les championnats de France ou la Fête des Jeunes

ART 7 : PROTOCOLE COVID

Test PCR 72 h avant le rassemblement pour toutes les personnes entrant dans la salle

Personnes autorisées à entrer dans la salle : tireurs, arbitres, accompagnateurs (limitation à un accompagnateur/club), bénévoles du club.

Respect des consignes sanitaires fédérales : masque obligatoire en dehors des assauts, procédure de désinfection des éléments de branchement électrique entre deux assauts, table de retrait des récompenses.

Vestiaires et buvette à discrétion des clubs organisateurs en fonction des règles préfectorales et municipales. Buvette avec protocole HCR

Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés à **10 € par tireur, 25 € pour l'équipe**
Le paiement des droits d'engagements s'effectuera uniquement en ligne

[Payer mes engagements](#)

Engagements :

Les inscriptions pour les tireurs doivent être réalisées **obligatoirement** en ligne sur le site de la FFE.

Date de clôture des engagements : MERCREDI 9 JUIN 2021

Formule :

1 ou plusieurs tours de poules, classement à l'issue des poules, tableau d'élimination directe

Quotas :

FDM15	FHM15	EDM15	EHM15	SDM15	SHM15
3	3	3	5	3	6
FDM17	FHM17	EDM17	EHM17	SDM17	SHM17
2	2	6	3	4	6



Horaires :

Samedi 12 juin

Compétition Fleuret :

Catégories	Appel	Scratch	Début
M15 garçons	10 h 00	10 h 30	10 h 45
M15 filles	11 h 00	11 h 30	11 h 45

Compétition Epée :

Catégories	Appel	Scratch	Début
M15 garçons	10 h 00	10 h 30	10 h 45
M15 filles	13 h 00	13 h 30	13 h 45

Dimanche 13 juin

Compétition Fleuret :

Catégories	Appel	Scratch	Début
M17 garçons	10 h 00	10 h 30	10 h 45
M17 filles	13 h 00	13 h 45	14 h 00

Epreuve par équipe à l'issue de l'épreuve individuelle

Compétition Epée :

Catégories	Appel	Scratch	Début
M17 garçons	10 h 00	10 h 30	10 h 45
M17 filles	11 h 00	11 h 30	11 h 45

Epreuve par équipe à l'issue de l'épreuve individuelle

Compétition Sabre :

Catégories	Appel	Scratch	Début
M15 garçons	9 h 30	10 h 00	10 h 15
M15 filles	10 h 30	11 h 00	11 h 15
M17 garçons	14 h 00	14 h 30	14 h 45
M17 filles	14 h 00	14 h 30	14 h 45

Pas d'épreuve par équipe